

# LA CFDT VOUS INFORME

## Actualités du CSE

### Transfert des contrats AMAGUIZ

GLB devient assureur des clients AMAGUIZ de son territoire à effet du 01/01/2019 (transfert en masse en comptabilité au 31/12/2019) mais l'opération de transfert ne sera prise en compte qu'à partir de 2020.

Tous les sinistres qui ont eu lieu avant 2019 n'auront aucun impact sur les comptes de GLB.

Le transfert des contrats se fera courant 2020. Il est prévu une érosion du portefeuille sur environ 7 ans.

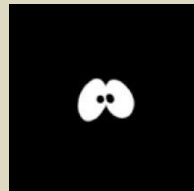
A compter du 01/01/2020, Amaline sera prestataire pour le compte de GLB jusqu'à la migration, moyennant facturation.

### Coupure d'électricité au site de NANTES le 05 Décembre

Suite à cet incident, la direction a demandé à certains salariés du site de rentrer chez eux en cours d'après-midi, et de poser une demie journée de congés.

Les élus CFDT ont demandé à ce que cette absence forcée et imposée par la direction ne soit pas à récupérer par les salariés, sous quelque forme que ce soit.

Nous sommes dans l'attente de la position de la direction sur le sujet.



### Service prévention

Le service Prévention connaît depuis 2018 :

- Des difficultés à gérer la charge de travail compte tenu du manque d'effectif du fait de départs (7) et d'arrêts de travail.
- des difficultés de recrutement ;
- une longue phase de montée en compétence des collaborateurs ;
- une augmentation des activités de prévention sur les risques à fort engagement et/ou complexes.



Il en a résulté une surcharge opérationnelle pour les collaborateurs et managers et des tensions exprimées dans les droits d'expression en 2019.

La direction a présenté le travail réalisé pour analyser ces dysfonctionnements.

Les élus CFDT restent mobilisés et seront attentifs à ce que les conditions de travail s'améliorent.

## Infos pratiques

### Congés paternité

En cas d'hospitalisation immédiate de l'enfant après sa naissance, le salarié a droit à un congé de 30 jours calendaires consécutifs, pendant toute la période d'hospitalisation. Ce congé s'ajoute à la durée du congé de paternité et d'accueil

### Arrêt de travail et visite médicale de reprise

Maternité, Maladie, Accident vie privée :

- Visite médicale dans les 8 jours de la reprise pour tout arrêt d'une durée de 2 mois

Accident du travail :

- Visite médicale dans les 8 jours de la reprise pour tout arrêt d'une durée de 1 mois

### Chèques vacances

Pensez dès à présent à enregistrer votre demande de chèques vacances, de chèques loisirs et/ou de la carte CEZAM.

### Locations en « Dur »

Le CSE met en place une nouvelle activité avec GOELIA.

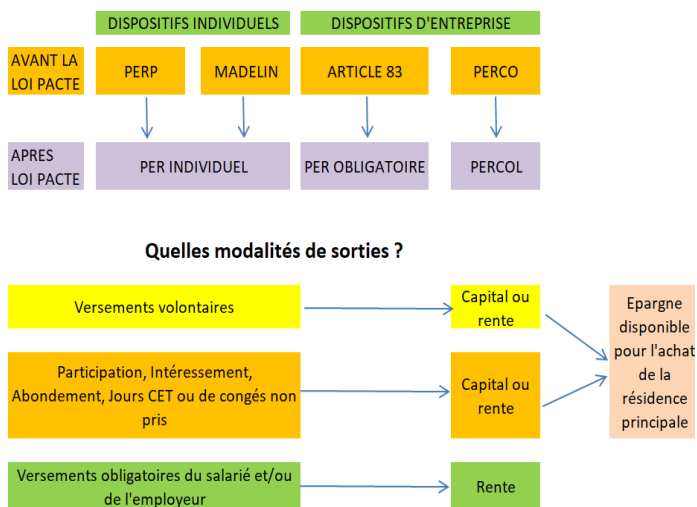
Il s'agit de locations en dur sur une offre Hors saison avec des tarifs très intéressants :

- 215€ en appartement 4 pers
- 240€ en appartement 6 pers

Il sera aussi possible de réserver l'été. Plus d'informations prochainement sur le site du CSE.



### Placements retraite : nouveautés loi Pacte



### Assurance professionnelle contre les accidents

Sont couverts les accidents survenus pendant les périodes où le personnel se trouve en déplacement pour les besoins de l'entreprise ou du Groupe, et à la condition que ces accidents soient reconnus comme accidents de travail par la MSA

Les risques couverts sont le décès accidentel et l'incapacité fonctionnelle permanente par accident.

Situation de famille		Montant en % du salaire de base
Capital	Célibataire, veuf ou divorcé sans descendant à charge	50 %
	Célibataire, veuf ou divorcé avec descendant(s) à charge	100 %
	Marié ou lié par un pacte civil de solidarité	175 %
Majoration	Versée en complément du capital déterminé ci-dessus et pour chaque ascendant ou descendant à charge	50 %
		portée à 100 % pour le 1 <sup>er</sup> descendant à charge lorsque le salarié est veuf *

Sur l'incapacité : lien vers Phare Ouest rubrique Ressources humaines / Avantages Collaborateur / Prévoyance / Contrat assurance déplacement professionnel

### Fin du Partenariat La Banque Postale / Groupama

Le Banque postale et GROUPAMA annoncent avoir signé un protocole d'accord non-engageant pour l'acquisition, par La Banque Postale, de la participation de 35% détenue par Groupama dans La Banque Postale IARD et la prolongation de leur coopération dans les domaines de la protection juridique et de l'assistance.

Créée conjointement fin 2009 par La Banque Postale et le Groupe Groupama, LBP IARD commercialise une offre de produits et services d'assurance-dommages à destination des clients particuliers de La Banque Postale.

Les relations contractuelles entre LBP IARD et le Groupe Groupama intègrent également des conventions de prestation de service et des traités de réassurance avec deux filiales du Groupe Groupama, Groupama PJ (pour la protection juridique) et Mutuaide (pour l'assistance).

### Restaurants d'entreprise

Estimation du coût moyen du « reste à charge pour les salariés au 31/08/2019 : prix mini des denrées (entrée + plat + dessert) + frais d'admission - subvention employeur

SITE	frais admission	coût repas "éco" (entrée + plat + dessert)	subvention employeur	reste à charge
22	-	8,98	3,77	5,21
29	3,55	3,10	2,53	4,12
35	5,33	3,52	4,79	4,06
44	4,33	3,69	3,67	4,35
49	3,42	3,14	1,11	5,45
56	4,08	4,00	3,05	5,03

Les élus Cfdt ont demandé à ce que le reste à charge soit identique sur tous les sites. La direction en prend note et portera le point aux prochaines négociations paritaires.

### Open-Space

L'Open-Space, espace de travail collectif où les bureaux ne sont pas séparés par des cloisons, s'est généralisé ces dernières années dans les services.

S'il comporte des avantages organisationnels, il est aussi source d'inconvénients (bruit, température, éclairage, intimité, confidentialité, promiscuité...) dont il faut tenir compte pour la santé et la qualité de vie au travail des salariés.

Compte tenu de l'accroissement du nombre de salariés bénéficiant du Télétravail, les élus Cfdt demandent à ce que la direction en tienne compte pour réduire les nuisances et améliorer les conditions de travail en Open-Space.

